

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 9 mars 2023

SÉCHERESSE 2023

Le Préfet a réuni ce lundi 6 mars 2023 matin au sein du comité ressource en eau l'ensemble des acteurs de l'eau pour un faire point de la situation tout à fait exceptionnelle et historique du département au regard du manque d'eau.

Dans le département, les mois de janvier et de février ont été respectivement marqués par un déficit de précipitation de 90 % et 53 %. Le cumul de déficit de précipitation depuis septembre 2022 n'a pas permis une recharge suffisante des ressources pendant la période automnale, d'autant que les niveaux des ressources sont bas depuis fin 2021.

Les précipitations, survenues fin février, ont eu un effet très limité sur les ressources en eau, que ce soit sur la recharge des nappes comme sur le débit des cours d'eau.

La situation déficitaire est particulièrement marquée sur le bassin versant de l'Huveaune et inédite au regard des vingt-quatre ans de données disponibles : des débits en dessous des minima connus pour le mois de février jusqu'à l'épisode pluvieux de la fin du mois de février.

Pour rappel, depuis le 14 février, la situation de sécheresse du département est la suivante :

- état de vigilance : ensemble du département
- état d'alerte renforcée : Huveaune (17 communes).

Compte tenu de cette situation exceptionnelle en cette période de l'année, le Préfet des Bouches-du-Rhône et tous les acteurs du comité ressource en eau appellent l'ensemble des usagers (particuliers, collectivités, industriels, commerçants, artisans, exploitants agricoles...) à avoir un usage économe de l'eau sur la durée, sur l'ensemble des ressources en eau mobilisées dans le département, qu'il s'agisse de l'eau du robinet ou celle des forages.

Les bons gestes à adopter sont sur le site internet de la Préfecture.

Des contrôles du bon respect de ces restrictions seront opérés par les services de l'État.

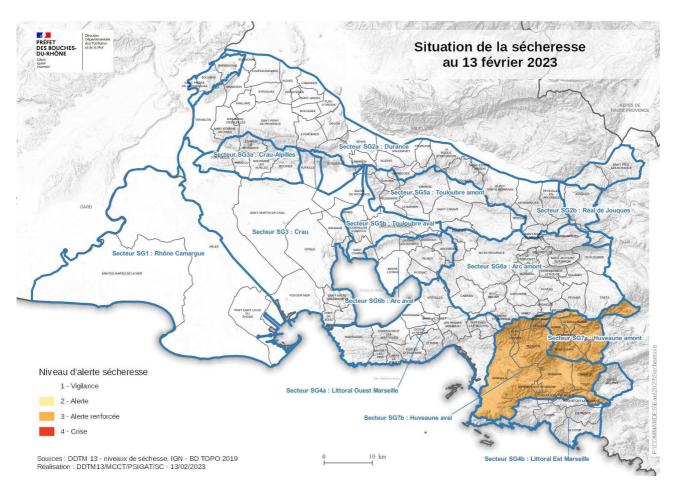






COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rappel de la situation de la sécheresse dans les Bouches-du-Rhône :



Retrouvez l'arrêté sur le site internet de la préfecture des Bouches-du-Rhône : https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/index.php/Politiques-publiques/Environnementrisques-naturels-et-technologiques/La-secheresse

Lien vers le site propluvia :

http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp







